



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet en cours de réalisation

Fiches Technique :

A-20

Date d'ouverture :

Septembre 2007

Date de mise à jour :

Décembre 2008

Enjeux :

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Préservation et mise en valeur de la biodiversité |
| <input type="checkbox"/> | Élaboration d'un code d'éthique |
| <input type="checkbox"/> | Amélioration de l'accessibilité au fleuve |
| <input type="checkbox"/> | Retour à la baignade |
| <input type="checkbox"/> | Autres |

Nom du projet :

Suivi de l'érosion des Berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire de la ZIP Les Deux Rives

Promoteur :

Environnement Canada

Localisation :

Le suivi de l'érosion des berges par la ZIP Les Deux Rives doit être effectué sur les stations se trouvant en aval du Lac Saint-Pierre soit dans les municipalités de Sainte-Marthe-du-Cap et de Deschailons sur le Saint-Laurent.

Problématique :

L'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent est causé par de nombreux facteurs tel que la dynamique fluviale, l'amplitude de marnage, le mouvement des glaces durant la saison printanière ainsi que l'action du vent.

En premier lieu, ces principales causes d'érosion provoquent un recul des rives du fleuve et des îles qui s'y trouvent occasionnant par ce fait la disparition de plages, de bandes riveraines, d'habitats faunique et floristiques et de terrains privés.

De plus, suite à l'érosion d'une berge, on peut également noter une dégradation de la qualité de l'eau causé par l'augmentation des particules en suspension. En effet, les argiles marines et les limons qui se détachent des rives lors du processus d'érosion demeurent en suspension dans l'eau jusqu'à ce qu'ils soient évacués par les courants.

Et troisièmement, le potentiel récréatif, touristique et esthétique du fleuve risque de s'en voir affecté par la disparition des plages et des bandes riveraines ce qui affectera probablement, au fil des années, l'économie des municipalités concernées.

Solutions :

L'objectif général de ce suivi d'érosion des berges du fleuve St-Laurent consiste à identifier les sites potentiels d'érosion le long du fleuve dans le secteur de la ZIP Les Deux Rives et ensuite mesurer le recul des berges avec des piquets-repères.

Donc, le comité ZIP Les Deux Rives, en accord avec le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, doit déterminer l'emplacement des 9 stations d'échantillonnage sur son territoire, saisir les données, en faire un rapport et le soumettre au Centre Saint-Laurent.

Il faudra aussi effectuer des visites de ces 9 stations à 4 reprises chaque année soit à la fin de l'hiver avant le départ des glaces, à la fin de l'hiver après le départ des glaces, à l'été durant la période d'étiage et finalement à l'automne durant le mois de novembre.

Et finalement, des stratégies de protection et de conservation pourront être recommandées pour tenter de réduire la problématique d'érosion.

Avantages :

- Permettra de détecter rapidement les berges qui sont en danger dû à une forte érosion;
- Permettra d'établir la vitesse d'érosion à partir de la mesure du recul de la berge;
- La population sera mieux informée sur l'état de santé du Saint-Laurent;
- Enrichissement du réseau de suivi de l'érosion des berges pour le Centre Saint-Laurent;
- Mise en œuvre d'un réseau communautaire entre Environnement Canada et le comité ZIP Les Deux Rives.

Faisabilités :

- Demande une bonne caractérisation des berges du Saint-Laurent à l'intérieur des limites du Comité ZIP pour recenser les 9 stations d'échantillonnage où la problématique d'érosion est visible;
- Demande des visites de terrain 4 fois par année pour s'assurer d'avoir un bon suivi;
- Requiert une bonne collaboration entre le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada et le Comité ZIP Les Deux Rives;
- Nécessite du personnel avec les compétences requises ainsi que l'équipement nécessaire à l'échantillonnage;
- Nécessite une bonne collecte et une bonne compilation des données.

Partenaires visés :

- Centre Saint-Laurent, Environnement Canada : *Programme de suivi de l'état du Saint-Laurent*;
- Comité ZIP Les Deux Rives.

Coûts :

- Environnement Canada : 2 000\$ pour l'ensemble des travaux réalisés sur le terrain;
- Comité ZIP : assumera les coûts liés au temps de travail pour l'échantillonnage, la compilation et la transmission des données.

Échéancier :

- Juillet de chaque année: Produire la liste des stations d'échantillonnage retenues ainsi que les fiches de caractérisation;
- Décembre de chaque année : Produire un rapport d'appréciation du *Guide de terrain sur l'érosion des berges*. Produire un chiffrier préliminaire contenant les données d'érosion ainsi que la caractérisation des stations d'échantillonnage et les mesures d'érosion calculées;
- Mai de chaque année: Produire le chiffrier final contenant toutes les données d'érosion ainsi que la caractérisation des stations d'échantillonnage avec toutes les informations qui s'y rattachent. Et finalement, remettre le rapport de projet contenant l'étendue des travaux effectués; un résumé des observations d'érosion en identifiant les sites à problèmes; l'ensemble des recommandations d'amélioration du *Guide de terrain sur l'érosion des berges*; un bilan du projet ainsi que les recommandations pour l'amélioration constante du programme.

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Acquisition de connaissances sur l'état des berges du fleuve;
- Acquisition de connaissances sur les sites touchés par l'érosion fluviale;
- Acquisition de données grâce aux travaux sur le terrain;
- Production et dépôt du rapport du suivi sur l'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent.

Références :

Caroline Girard, *chargée de projets, liaison avec les collectivités du Saint-Laurent*

Environnement Canada
105, rue McGill 7^e étage

Montréal (Qc) H2Y2E7

(514) 496-2959; caroline.girard@ec.gc.ca

Caroline Niquette, *Autorité contractante*
Environnement Canada
380 rue Saint-Antoine Ouest. Suite 3300
Montréal (Qc) H2Y 3X7

Édith Lacroix, *Responsable, soutien scientifique et technique aux collectivités*
Environnement Canada – Région de Québec
Direction de la Conservation de l'Environnement, Centre Saint-Laurent
105, rue McGill 7^e étage
Montréal (Qc) H2Y2E7
(514) 496-2929; edith.lacroix@ec.gc.ca

Louis-Filip Richard, *ing. M.Sc, spécialiste eau-sédiments*
Environnement Canada – Région de Québec
Direction de la Conservation de l'Environnement, Centre Saint-Laurent
105, rue McGill 7^e étage
Montréal (Qc) H2Y2E7
(514) 496-6236; louis-filip.richard@ec.gc.ca

Notes supplémentaire :
Contrat annuel.